

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Aux rédacteurs en Chef
Ce lundi 24 février 2019

3^e Réunion sur le COVID-19 présidée par le Premier Ministre, Pravind Jugnauth

Le comité ministériel sur le COVID-19 s'est réunie, le lundi 24 février, sous la présidence du Premier ministre, Pravind Jugnauth. Le comité a passé en revue la situation sur le plan local et international et a pris les décisions suivantes :

- Tous les passagers ayant séjourné en Corée du Sud au cours de ces 14 derniers jours ne seront pas autorisés à entrer sur le territoire mauricien.
- Tous les passagers ayant séjourné dans les trois provinces italiennes touchés par le COVID-19, à savoir Lombardy, Veneto et Emilia Romagna, au cours de ces 14 derniers jours ne seront pas autorisés à entrer sur le territoire mauricien.
- Les mauriciens en provenance des régions citées plus haut seront automatiquement placés en quarantaine.
- Les autorités mauriciennes suivent de près la situation au Japon et à Singapour, également touchés par le COVID-19. A ce titre, il faut savoir que les passagers présentant des symptômes du COVID-19, notamment de la fièvre et la toux, seront placés en quarantaine.

- A noter que 52 mauriciens vivant en Chine avaient exprimé le souhait de rentrer au pays. A ce jour, 14 d'entre eux sont déjà rentrés. Le ministère des Affaires Etrangères est en contact avec 18 autres mauriciens actuellement en Chine. Toutefois, les 20 mauriciens restants n'ont toujours pas pris contact avec les autorités mauriciennes.

Concernant la veille sanitaire :

- 24 personnes sont actuellement en observation à l'hôpital de Souillac dont 5 en isolement.
- 43 personnes sont en observation à Anse La Raie.
- Au total 67 personnes restent en observation à Maurice.
- A noter qu'à ce jour 153 personnes ont été placées en quarantaine.
- 86 personnes ont été autorisées à rentrer chez elles.

Ministère de la Santé et du Bien-être